

Action culturelle dans les lycées (volet II)

VOTRE ETABLISSEMENT

COORDONNÉES ET EFFECTIFS DU LYCÉE

Nom	Julie Daubié
Adresse	44 rue Maréchal Joffre 57120 ROMBAS
Téléphone	03 87 67 17 90
Type (LPO, LP, LG...)	LPO SEP
Nom et coordonnées du Proviseur	Mr Cremer
Effectifs du lycée (hors étudiants)	1448 / 334 SEP

RÉFÉRENT DU PROJET

Le projet, qui est intégré dans le volet culturel du projet d'établissement, doit être le point d'appui d'un projet transdisciplinaire mené par une partie de l'équipe enseignante. C'est toute l'équipe qui doit être mobilisée sur les enjeux de la résidence : si une ou deux classes seulement sont concernées par un travail plus approfondi en lien avec l'artiste, pour autant le projet doit induire des effets sur l'ensemble de l'établissement.

Nom	Favero Beata
Fonction	Enseignante documentaliste
Téléphone	03 87 67 17 90
Mail	Beata.favero@ac-nancy-metz.fr

ACTION CULTURELLE

Actions et partenariats précédents en matière d'éducation artistique et culturelle :

« Du livre à la scène » EVEM

Structure culturelle d'appui : Nest Thionville

Yann Farineau ou Eli Esmili : comédiens, Médiathèque Puzzle de Thionville

Y a-t-il un projet culturel d'établissement ? Est-il partie prenante d'un contrat territorial d'éducation artistique et culturel ?

Le projet artistique et culturel pour l'ensemble du LPO est en train d'être formalisé.

DATE, SIGNATURE DU PROVISEUR ET CACHET DU LYCÉE

Remboursé le 16 Juin 2018

Le Proviseur,

Alain CREMER



VOTRE PROJET

APPEL À PROJETS AUPRES DES ACTEURS CULTURELS ANNÉE SCOLAIRE 2018 / 2019 ET SUIVANTES

Cet Appel à projets veut aider les établissements et les acteurs culturels du territoire à construire des projets culturels pluriannuels. La Région Grand Est mobilisera de son côté les acteurs culturels du territoire régional pour répondre aux projets - « cahiers des charges » - des équipes des établissements sélectionnés.

La Région Grand Est encourage, à travers ses politiques jeunesse et culture, l'épanouissement et l'ouverture d'esprit des lycéens pour qu'ils deviennent des citoyens éclairés, curieux et actifs.

L'accès à la culture constitue un moyen privilégié de faire émerger des compétences, de nourrir l'estime de soi, de constituer des repères, de favoriser la participation citoyenne et de participer au bien-être individuel et collectif.

Constatant que tous les établissements scolaires n'offrent pas les mêmes opportunités aux lycéens en matière d'accès à des actions culturelles, la Région souhaite déployer son action de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire en accompagnant à la fois les lycées déjà engagés dans la mise en place d'actions culturelles et ceux qui en développent peu ou pas.

Afin d'accompagner et d'impulser une dynamique culturelle au sein des établissements du Grand Est, deux volets d'intervention complémentaires sont prévus. Le premier volet s'adresse aux lycées (I), le **second aux acteurs culturels afin qu'ils se positionnent aux côtés des lycées les plus éloignés de l'offre culturelle (II).**

OBJECTIFS

Afin d'aider les établissements développant peu ou pas d'actions culturelles, la Région Grand Est propose de mobiliser les acteurs culturels du territoire régional pour y initier un projet culturel afin de :

- permettre aux jeunes les plus éloignés de l'offre culturelle de développer leur curiosité, leurs aptitudes, à travers des pratiques culturelles et artistiques,
- favoriser la rencontre et la collaboration avec des artistes et des structures culturelles,
- contribuer à développer un service culturel de qualité sur les territoires, y compris dans les zones sensibles ou les plus éloignées des centres urbains.

Objectifs qualitatifs :

- Favoriser la rencontre et la collaboration avec les artistes et les structures culturelles ;
- Contribuer à développer un service culturel de qualité sur les territoires, y compris dans les zones sensibles ou les plus éloignés des centres urbains ;
- Une attention particulière sera portée par la Région aux projets qui s'inscrivent sur la durée dans le territoire.

BÉNÉFICIAIRES

De l'aide : Les structures culturelles ou les équipes artistiques partenaires choisies pour mener les projets culturels.

De l'action : Les lycées de la région peu ou pas inscrits dans une démarche culturelle, mais désireux de s'engager dans cette voie au bénéfice de leurs élèves.

PROJETS ÉLIGIBLES

Méthode de sélection des lycées :

Les lycées d'enseignement général, professionnel ou agricole de la région Grand Est sont sélectionnés par la Région sur la base de l'absence d'action antérieure en matière d'éducation

artistique et culturelle, de leur profil socio-éducatif et du volontariat de la direction et des équipes éducatives.

Les lycées retenus établissent un cahier des charges formalisant leurs souhaits, leurs besoins, leurs contraintes, ainsi que leurs moyens techniques et humains.

Les cahiers des charges sont diffusés pendant l'été auprès des acteurs culturels du territoire régional.

Les lycées sélectionnés dans le cadre du volet 1 du dispositif ne sont pas éligibles.

Méthode de sélection des partenaires culturels :

Les acteurs culturels intéressés présentent un projet répondant aux cahiers des charges des lycées dans le courant de l'été.

Une journée d'audition et de rencontre est organisée le 17 septembre entre les parties afin qu'elles fassent connaissance, qu'elles échangent sur tous les aspects du projet et qu'elles évaluent la faisabilité de leur collaboration.

Courant septembre, la Région et les lycées choisissent la proposition la plus pertinente.

Elaboration du projet définitif :

Une fois les partenaires mis en présence, ils définissent ensemble la teneur exacte du projet final : désignation du porteur du projet et du référent au sein du lycée, descriptif des actions, établissement du budget, calendrier et organisation du projet.

DÉPENSES ÉLIGIBLES

Sont éligibles les dépenses nécessaires à la réalisation du projet, hors dépenses de valorisation, d'ajustements comptables, de frais bancaires et d'investissement.

MONTANT DE L'AIDE

Les bénéficiaires de l'aide sont les structures culturelles et/ou les équipes artistiques retenues. L'aide de la Région est plafonnée à 20 000 € (non cumulable avec l'aide du volet 1 du dispositif).

MODALITÉS DE VERSEMENT DE L'AIDE

Les modalités de versement de la subvention attribuée par le Conseil régional sont précisées dans la délibération ou dans la convention attributive de l'aide.

REMARQUES GÉNÉRALES

- Le document doit être envoyé par mail à la Région au plus tard **le 22 juin 2018, délai de rigueur**.
- **Pour toute question, contacter** : Muriel Dréano-Gottardini, chargée de mission à la Direction de la Culture, **03 88 15 38 58**
- **adresse d'envoi du dossier de candidature** : Muriel.dreano-gottardini@grandest.fr

GRANDES LIGNES ET OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DU PROJET :

Présentation synthétique du projet : « Le théâtre pour lutter contre la discrimination et les préjugés » projet de création d'un atelier théâtre pour Aborder les problèmes qui touchent la société et nos élèves en particulier.

Problématique travaillée en lien avec le projet d'établissement, actions pédagogiques et compétences visées

L'objectif de ce projet est de créer un atelier de théâtre encadré par des professionnels sur des thèmes de société, représentations publiques en partenariat avec l'espace culturel de Rombas. Pour atteindre cet objectif, les élèves approfondiront leur connaissance de la langue française tout en se sensibilisant à des thématiques de société. Ils devront alors mettre en œuvre et développer le travail d'équipe, la créativité et l'autonomie. La réussite du projet passera aussi par l'application des connaissances pratiques apprises dans le cadre des formations professionnelles.

Il s'agit également de développer le sentiment d'appartenance au lycée et d'améliorer le bien-être être et par là-même de lutter contre le décrochage scolaire et de favoriser la réussite des élèves aux examens.

Pour mener à bien ce projet, l'intervention de professionnels est indispensable pour encadrer les élèves sur le plan artistique et technique.

Ce projet s'articule avec notre projet d'établissement : améliorer la faculté des élèves à être citoyen et à s'insérer sur le plan socio-culturel.....

Il nous paraît important car :

-il tient compte du profil socio-éducatif de nos élèves (177 sur 344 sont boursiers) dont beaucoup ne maîtrisent pas bien la langue française

-la direction et l'équipe pédagogique sont convaincues qu'il est nécessaire d'adapter les pratiques pédagogiques pour remobiliser les élèves et participer davantage à la lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire

Il inclut plusieurs disciplines avec le même objectif : éduquer les élèves à devenir des citoyens, améliorer le langage et se cultiver, avoir l'estime de soi, rejeter les préjugés et le fatalisme.

Actions pédagogiques et compétences visées :

En lettres :

1 participer à une représentation au théâtre de Metz

-avoir une tenue et un comportement correct pendant le spectacle

2 écriture de scénarios (des scénettes)

-utiliser le vocabulaire enrichi, respecter les consignes et appliquer les règles de grammaire et d'orthographe

3 lecture orale des textes

-appliquer la sonorité, la ponctuation, la prosodie

4 Mise en œuvre des textes pour la représentation théâtrale, se mettre en scène, et jouer devant un public au centre culturel de Rombas

- prendre la parole en public, se mettre en valeur, exprimer sa créativité

En Education Morale et Civique :

1 mener un débat

-trouver une problématique, argumenter et exprimer clairement ses idées pour les transformer en trame d'un scénario

En documentation :

1 faire une recherche documentaire pour préparer les débats

-savoir utiliser la base BCDI

2 Infographie pour fabriquer des flyers

-savoir utiliser le logiciel canevas

En EPS

1organiser les séances de relaxation et de maîtrise de son corps

-s'approprier l'expression corporelle

En Art appliqué

Confectionner les accessoires et le décor
-métissage des techniques

En Métier de l'électricité et de ses environnements – Maintenance des équipements industriels
effectuer les essais d'éclairage, de réglage et de vérification
-appliquer les règles de sécurité

En Vente :

Mettre en place la publicité du spectacle
-communiquer par écrit et par visuel, présenter un produit un service

En Gestion-Administration

Organiser la régie du spectacle
-gérer le projet (rechercher et mettre en forme les documents)

Elèves (sur la durée du projet pluriannuel): suivi de cohorte sur 3 ans BAC PRO – 2018-2021

Nombre total : **120 élèves**

Niveaux et sections : **suivi de cohorte seconde (n+1), première (n+2) et terminale (n+3)**

ROLE DE L'ACTEUR CULTUREL DANS LE PROJET

Domaines d'action :

Cette politique concerne tous les modes d'expression artistique : littérature (atelier d'écriture, conte, poésie, BD...), audio-visuel et arts visuels (cinéma, médias, photo...), arts plastiques (dessin, peinture, sculpture, modelage, maquette...), arts vivants (théâtre, cirque, marionnettes, musique, danse, arts de la rue...) et/ou patrimoine (musées, monuments historiques, sites patrimoniaux, archives, mémoire ...).

Préciser ici le domaine ou les domaines envisagés si projet pluridisciplinaire :

Littérature –atelier d'écriture des scénarios

Arts vivants – théâtre

Note d'intention pédagogique :

Réalisée par une l'équipe enseignante et l'administration, elle **met en avant les liens et les continuités** entre le temps du projet et les enseignements et programmes scolaires

EMC – Egalité et discrimination ; les femmes dans la société

Lettres - Arts, sociétés, cultures », « Arts, goûts, esthétiques ». Être curieux de différents langages artistiques. Réaliser une production faisant appel à l'imaginaire.

Arts appliqués- la création collective d'une mise en scène, développer des comportements engagés créatifs, participer activement à un travail de groupe

GA – gestion, création collective d'une mise en scène projet Pôle 4

Vente – création et diffusion de la publicité

Objectifs principalement attendus :

Type de travail envisagé : créer un atelier de théâtre encadré par des professionnels sur des thèmes de société, représentations publiques en partenariat avec l'espace culturel de Rombas

Contenus pédagogiques et artistiques : découvrir le monde du théâtre, améliorer le langage, développer la créativité, développer la réflexion citoyenne

Méthodologie : accompagnement des travaux artistiques des jeunes par les professionnels, travail d'équipe, autonomie des groupes de travail, recherche documentaire, choix des logiciels appropriés aux objectifs techniques (demande de devis, infographie...), maîtrise du corps et relaxation

Calendrier et planning:

Le projet se déroulera sous la forme d'une **présence régulière du ou des artistes** sur plusieurs années scolaires (avec la possibilité de prolonger les activités hors temps scolaire en fonction du projet). **Des temps de présence hebdomadaire cohérents sont planifiés.** Le(s) artiste(s) se soumettent aux contraintes d'emplois du temps de l'établissement qui pourront également être adaptés en fonction du projet.

Dans le cadre de AP par niveau et UNSS.....

Conditions d'accueil / Engagements de la structure d'accueil :

L'établissement devra mettre à la disposition de(s) artiste(s) un lieu dédié adapté à la pratique artistique prévue, avec possibilité de stockage existante. Le(s) artiste(s) accueilli(s) s'approprient l'espace dédié, le transforment en lieu de travail et d'échange. L'artiste se rend mobile dans l'établissement de manière à pouvoir aller à la rencontre de chacun et projeter des formes de son action artistique en dehors de l'espace dédié, au profit de la communauté scolaire.

Mise à disposition selon le calendrier de la salle de conférence (scène + espace) + lieu de stockage

ATTENDUS SUR LE TERRITOIRE

Il est souhaité que ce travail scolaire puisse servir/être partagé avec les habitants et la jeunesse du territoire d'implantation du lycée. La Région sera ainsi attentive à la valorisation du travail de création artistique sur le territoire et envers sa population.

Présenter le spectacle à la maison de l'enfance de Rombas et dans la cité scolaire

Diffusion via les réseaux sociaux et le site internet du LPO

ELEMENTS BUDGETAIRES DU PROJET

Dépenses : dépenses prévisionnelles : 230€ déplacement Rombas Metz ; 90€ visite du théâtre ; 350€ billets , achat du matériel 150 € ; intervention des professionnelles... ?
Recettes :
Autres partenaires financiers :